

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 27 janvier 2022

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Labbé, Mme Azoug, M. Bedreddine, M. Constant, Mme Dellac, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, M. Monot, M. Sadi, Mme Filhol, M. Taïbi, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, Mme Lecroq, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Pietri, M. Bluteau, Mme Paul, Mme Choulet, M. Martin S., Mme Ségura

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme Youssouf donnant pouvoir à Mme Azoug
Mme Denis donnant pouvoir à Mme Girardet

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Bouamrane, M. Monany, M. Chabani, Mme Lagarde



Délibération n° I du 27 janvier 2022

PROJET ÉDUCATIF DÉPARTEMENTAL – MANDAT SPÉCIAL CONFIE À UNE CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE POUR UN DÉPLACEMENT À GÖTEBORG DANS LE CADRE DU PROJET « ÉDUCATION À LA VIE RELATIONNELLE, AFFECTIVE ET SEXUELLE POUR LES COLLÉGIEN.NE.S DE 11 À 15 ANS ».

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Règlement (UE) n ° 1288/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013 établissant "Erasmus +": le programme de l'Union pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n°2021-VII-24 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu le projet éducatif départemental 2022-2027 approuvé par la délibération du conseil départemental n°2021-XI-49 du 18 novembre 2021,

Vu la convention de subvention 2020 en faveur d'un projet au titre du programme Erasmus + « Éducation à la vie affective et sexuelle pour les collégien.ne.s de 11 ans à 15 ans dans 3 territoires européens » approuvée par sa délibération n°19-1 du 16 décembre 2021,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- CONFIE un mandat spécial à Mme Élodie Girardet, conseillère départementale déléguée au projet éducatif départemental, pour un déplacement à Göteborg en Suède, dans le cadre du projet Erasmus + d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle pour les collégien.ne.s de 11 à 15 ans du 20 février au 2 mars 2022 ;



- PRÉCISE que les dépenses correspondantes à ce déplacement seront prises en charge et imputées au budget départemental.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.